



1ÈRE JOURNÉE NATIONALE DES RESPONSABLES FORMATION CONTINUE

PARIS le 6 Février 2025
DE 9H15 À 17H00

RÉF.R2033

Le CNEH vous donne rendez-vous à Paris pour sa **première Journée Nationale des responsables, gestionnaires et référents de la formation continue dans la Fonction Publique Hospitalière.**

Au programme des conférences, des échanges sur les pratiques et des retours de terrain sur les sujets d'actualité : Développement Professionnel Continu (DPC), Démarche QUALIOPi, Conseiller en Evolution Professionnelle, Compte Personnel de Formation, Pool de formateurs, Politique de formation à l'échelle d'un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT).

OBJECTIFS :

- Faire un point sur l'**actualité réglementaire et les enjeux** dans le domaine de la formation continue au sein de la Fonction Publique Hospitalière (FPH).
- Comprendre et appréhender les enjeux de la mise en œuvre du **Développement Professionnel Continu (DPC)** dans la FPH,
- Identifier les intérêts et difficultés de mise en œuvre d'une **démarche Qualiopi dans les établissements de santé**
- Créer un poste de **Conseiller en évolution professionnelle** et valoriser ses missions
- Définir les bonnes pratiques pour l'utilisation des heures de **Compte Personnel de Formation (CPF)** dans la fonction publique hospitalière
- Avoir recours à des **formateurs internes** et optimiser leurs interventions par une politique d'accompagnement incitative
- Développer la formation continue au sein d'un **Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)** : mesurer les défis et identifier les avantages

COORDINATEUR :



Frédéric TEXIER
DRH, Consultant formateur au pôle
RH et management au CNEH

Programme

8h30 – Accueil des participants

9h00 – Ouverture de la journée

Intervenante : Séverine HERTE, Directrice du pôle RH Management, CNEH

9h15 – Questions d'actualité concernant la formation continue dans la FPH

Intervenant : Frédéric TEXIER, DRH, Consultant formateur, CNEH

9h30 – Point d'étape sur la mise en œuvre du DPC non médical dans la FPH : réglementation et expérimentation

Intervenants : - Stéphanie AICHOUCHEM, Gestionnaire formation EPS Ville Evrard

- Stéphanie BOSSIN, Responsable formation EPS Ville Evrard

- Valérie GOUFFE, Cadre supérieur de santé, Responsable du Pôle Formation Documentation et INFOPSY, Directrice de l'établissement AES, CH des Pyrénées

10h30 - Pause

10h45 – Mise en place de la démarche QUALIOPI en établissement de santé

Intervenante : Valérie GOUFFE, Cadre supérieur de santé, Responsable du Pôle Formation

Documentation et INFOPSY, Directrice de l'établissement AES, CH des Pyrénées

11h30 – Création et mise en place d'une mission de Conseiller en Evolution Professionnelle (CEP) dans le Groupe Hospitalier Paul GUIRAUD : éléments de méthode et retour d'expérience

Intervenante : Françoise BOURGEOIS, Consultante expert CNEH, ancienne Responsable Formation

12h30 Pause Repas (organisé par le CNEH)

13h30 – Le Compte Personnel de Formation (CPF) : spécificités de mise en œuvre dans la Fonction Publique Hospitalière

Intervenants: Stéphanie AICHOUCHEM, Gestionnaire formation EPS Ville Evrard

Stéphanie BOSSIN, Responsable formation EPS Ville Evrard

14h30 – Stratégies d'optimisation et d'accompagnement des formateurs internes (Table ronde)

Intervenants : - Stéphanie AICHOUCHEM, Gestionnaire formation EPS Ville Evrard Stéphanie BOSSIN, responsable formation EPS Ville Evrard

- Françoise BOURGEOIS, Consultante expert CNEH, ancienne Responsable Formation

- Valérie GOUFFE, Cadre supérieur de santé, Responsable du Pôle Formation Documentation INFOPSY, Directrice de l'établissement AES, Centre hospitalier des Pyrénées

- Frédéric TEXIER, DRH, Consultant formateur, CNEH

15h30 - Pause

15h45 – Stratégies et obstacles dans la définition d'une politique de formation pour un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)

Intervenant : Frédéric TEXIER, DRH, Consultant formateur, CNEH

16h45 – Synthèse et conclusions de la journée

Intervenant : Frédéric TEXIER, DRH, Consultant formateur, CNEH

PUBLIC - Responsables de formation continue, directeurs des ressources humaines, personnels des services RH, directeurs de soins, cadres supérieurs de santé, cadre de santé, toutes personnes en charge de la formation continue.

PRÉREQUIS - Ne nécessite pas de prérequis

FORMATION - Eligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

DATE - 6 février 2025 soit 1 jour / 7 heures

LIEUX - Paris intra muros (confirmation du lieu 2 mois avant)

MODALITÉS - Présentiel

METHODES PEDAGOGIQUES - Introduction et contextualisation – Apports théoriques – partage de pratiques et d'expériences

RESSOURCES PEDAGOGIQUES - Supports pédagogiques remis à l'apprenant au format numérique

SUIVI DE L'EXECUTION / ASSIDUITE - Feuille d'émargement et certificat de réalisation remis à chaque participant

SATISFACTION DES PARTICIPANTS - Questionnaire de satisfaction à l'issue de la journée

REFERENTE HANDICAP CNEH - Sylvie LIOT – Tel : 01.41.17.15.76 – 06.42.22.31.55
Email : sylvie.liot@cneh.fr, afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre et prévoir les adaptations pédagogiques et aménagements adéquats.

TARIFS (DÉJEUNER INCLUS) - Adhérents : 450 € - Non-adhérents : 600 €

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Sylvie Liot - Responsable du développement - 01.41.17.15.76 / sylvie.liot@cneh.fr



Demande d'inscription

Sur le site www.cneh.fr - rubrique formation
Sylvie Liot – 01.41.17.15.76 - sylvie.liot@cneh.fr

Référent handicap :

Sylvie Liot, Tél. 01 41 17 15 76 – 06 42 22 31 55 – sylvie.liot@cneh.fr
Merci de nous faire part de vos besoins spécifiques en amont de la formation

Le Jeudi 6 Février 2025, à Paris

Tarifs nets de taxe (déjeuner inclus)

- Adhérent CNEH : 450 €
- Non-adhérent CNEH : 600 €

Facturation sur Chorus Pro* : SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Établissement*

Raison sociale

Adresse

CP

Ville

Tél.....

Responsable de formation*

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Participant*

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Participant

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

***Tous les champs sont obligatoires**

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par Le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Date	Signature et cachet
Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.	